

AXE PROGRAMME N°7 : LES CONDITIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

DU DEVELOPPEMENT ET DE L'INDEPENDANCE DES PAYS ET DES PEUPLES

B/ RAPPORT DES DISCUSSIONS

par P. COUTY et R. WAAST

PARTICIPANTS :

Mme AUBERTIN (Eco & Démo). MM. CHATELIN (Pédo). CHAUVEAU (Socio).
COUTY (Eco & Démo - Rapporteur). DOZON (Socio). Mme GREBAUT (Serv.
Documentation). MM. GUILLAUME (Anthropo). HIERNAUX (Serv. Editions).
LOMBARD (Anthropo). MARLIAC (Anthropo). MARTIN J.Y. (Socio).
MARTINET (Socio). PALMIER (REAT). PERROIS (Anthropo).
ROBINEAU (Eco & Démo). VERDEAUX (Anthropo). VICARIOT (Agro).
VIENNE (Socio). WAAST (Socio - Rapporteur). WEBER (Eco & Démo).

On peut résumer les discussions sous trois rubriques :

1. Les points d'accord général
2. Les débats à poursuivre
3. les suites à donner

1. ACCORDS

1.1. Principes

Reconsidérant le rapport présenté la veille en séance plénière, le groupe de travail s'est unanimement accordé sur les points suivants :

- a. L'objet de cet "axe" n'est pas seulement de gérer et générer des études, mais à part égale de se consacrer à la documentation, aux bilans, aux échanges, à l'organisation de débats, aux relations avec tous les autres axes, et avec des équipes ou organismes de recherche extérieurs, français ou étrangers.
- b. L'important est d'assurer une forte cohérence au thème. Le sens général à lui donner tient dans les lignes suivantes :
 - . importance accordée aux relations entre micro- et macro-perspectives
 - . importance accordée à une approche historique ("génétique" des phénomènes)
 - . importance accordée à une approche dynamique (aux faits de changement et de transformation)
 - . souci de garder leurs proportions, et de restituer les articulations aux questions traitées ; souci de restituer leur place aux questions importantes non abordées.
- c. Les études à entreprendre n'ont pas à l'être seulement en pays sous-développés ; mais sans doute à part égale en pays développés.
Il s'agit en effet de restituer le lien entre Centre et Périphérie.

Il est pour cela d'autres terrains que la brousse ou le village : la banque, une institution centrale, une région française peuvent en être le site.

- d. Il y a nécessité de s'associer à des équipes de recherche du Tiers-Monde.
- e. Il y a nécessité d'associer aux travaux des experts et des praticiens, dans les domaines d'études importants où le savoir-faire manque à l'ORSTOM, ou qui nécessitent une insertion institutionnelle peu compatible avec la recherche. Cela peut se réaliser à travers un réseau de collaborations (à créer), ou en rémunérant des concours temporaires.
- f. La participation active et significative de chercheurs de sciences exactes est fortement nécessaire (ils ne composaient cependant qu'1/3 du groupe de travail).
- g. Le défaut de certains savoir-faire indispensables au thème justifie que l'axe cherche à s'associer des équipes de recherche d'autres organismes (comme le fait le CNRS avec ses "équipes associées"). Une prospection sera à lancer.

1.2. Problèmes de recherches

L'inventaire effectué dans le "rapport" n'est pas contesté. (cf pages 2, 3 et 11). Il reste à compléter et préciser. Et le départ est à faire entre problèmes à retenir en propre par l'axe lui-même, et problèmes hors de notre portée, ou bien traités ailleurs, dont il y aura seulement à se tenir informé.

1.3. Moyens

- a. Un quantum de chercheurs intéressés dans l'ORSTOM est indispensable (une trentaine).
- b. Il y a urgence et nécessité (conditionnant la mise en place même de l'axe) à disposer d'un lieu d'accueil pour les chercheurs et les "amis" de l'axe, de documentation, d'information, de débats et controverses, d'échanges et de relations. Dans un premier temps, un local limité et provisoire conviendrait, à terme une (ou des) base et antennes sont à prévoir en France.

1.4. Organisation interne

Bien que devant être abordées plus tard dans les "Journées", quelques questions de l'organisation interne souhaitable pour l'axe ne peuvent être éludées. Elles conditionnent le dynamisme de sa mise en place, et sa vitalité ultérieure. L'entier accord se fait sur les propositions suivantes :

- a. Directeur de département élu (puis au besoin confirmé par une nomination), avec mandat limité dans le temps (3 ans ?).
- b. Conseil scientifique formé majoritairement d'élus des équipes composantes (1 équipe = 5 à 10 personnes, sur une même ligne de recherche).

- c. L'axe n'aurait pas seulement à gérer un budget (il le ferait - et cela suppose l'intégration en son sein d'administratifs), et à exécuter de la documentation, de la diffusion et des recherches pluridisciplinaires (ce qui suppose aussi l'affectation de membres des services communs) ; mais il aurait la possibilité de prospecter, choisir, négocier ses implantations et programmes (sous réserve de négocier aussi ses options avec la Direction Générale et les comités scientifique) : il aurait à être l'acteur d'une véritable politique scientifique, soumise à évaluation et sanctions. L'une de celles-ci pourrait consister dans l'obligation faite, à chaque axe, de publier annuellement son projet pluri-annuel, et son plan de travaux pour l'année à venir ; les équipes (ou personnes) décideraient sur cette base de maintenir ou de déplacer leur collaboration, sans que leur axe de précédente affiliation puisse les retenir plus de 6 mois - 1 an pour achèvement des travaux en cours ; le budget serait accordé à chaque axe en fonction de son "potentiel d'attraction", sanctionnant la dynamique et la cohésion qu'il a su créer ...

2. DEBATS A POURSUIVRE

Les principaux débats ont porté sur les points suivants :

- a. Le reproche a été fait au "rapport" de témoigner d'un penchant excessif pour les questions (ou formulations) de type économique. Il ne ferait pas une place suffisante aux représentations, aux dynamismes sociaux et politiques : il permettrait mal, par son langage - issu d'une problématique "économiste" implicite - d'en poser convenablement la question. Il conviendrait d'explicitier d'abord une problématique commune, non techniciste, et démarquant les chercheurs des développeurs.
- En réponse, les rapporteurs estiment qu'il est surtout important d'identifier, d'abord, des problèmes de recherche ; quitte à engager parallèlement le débat sur les problématiques. Le rôle d'animation de l'axe sera précisément de permettre la controverse à ce sujet, à propos d'objets comparables d'études. Les courants scientifiques sont (et seront) en effet divers, aucun ne sachant se prévaloir d'être "le" bon.
- Il est bien entendu que l'axe 7 ne doit pas omettre de s'interroger sur les discours et les pratiques des professionnels du développement (y compris "développeurs"... et "chercheurs") : c'est évidemment une part de "l'analyse critique des notions de développement et d'indépendance".
- Par ailleurs, l'identification des problèmes de recherche (et objets accessibles de recherche) est à compléter et préciser. Et le débat sur les problématiques est ouvert. Dès maintenant, plusieurs papiers sont promis. J.Y. MARTIN proposera une problématique de "l'indépendance et du développement". R. WAAST précisera la place des représentations dans les problèmes de recherche qu'énumère le "rapport", et les recherches à son avis intéressantes à ce sujet.

b. Deuxième débat important : quelle place convient-il d'accorder, dans l'axe 7, aux recherches anthropologiques ? La question est d'actualité, puisque la section d'anthropologie a manifesté l'intention d'adhérer globalement à l'axe 7 (du moins une importante fraction - préhistoire en particulier). Le débat est compliqué du fait que sous le vocable d'anthropologie on peut entendre des orientations et travaux très divers : analyse des phénomènes culturels, analyse des représentations en tous domaines, études et travaux sur le patrimoine, ... ; le terme "d'anthropologie" réfère en outre à l'échelle d'observation - à la recherche de cohérences et régularités locales (en réservant la possibilité de passer à des considérations ou systématisations plus globales). A l'ORSTOM, en simplifiant beaucoup, on pourrait distinguer deux grands domaines de la pratique anthropologique. D'abord tout ce qui concerne l'identification et la préservation des patrimoines culturels : inventaires linguistiques, recueil de traditions orales, recherches archéologiques, etc... Et en second lieu les investigations fines sur les comportements et les structures économiques, sur les pouvoirs, et sur les représentations qui s'y accordent ou rapportent : les investigations sont généralement conduites dans une perspective globale (en liaison avec les faits d'organisation sociale), et historique.

Les rapporteurs soutiennent que les recherches du premier type, que l'on peut appeler pour faire court recherches d'anthropologie culturelle, ne leur semblent pas devoir se rattacher à l'axe-programme n° 7, du moins si l'on décide d'orienter cet axe dans les directions qu'ils ont suggérées. Elles pourraient se constituer en axe-indépendant ("n° 8"). A cette prise de position deux corrections peuvent être apportées :

- . des linguistes pourraient contribuer avantageusement à la mise en oeuvre des recherches sur les politiques éducatives, dont beaucoup pensent qu'elles devraient constituer un point fort de l'axe 7.
- . une réflexion novatrice et constructive sur ce qu'il faut entendre au juste par "culturel" pourrait, en bouleversant certaines habitudes de pensée, faciliter un rapprochement entre les recherches d'anthropologie culturelle et celles qui formeront le contenu principal de l'axe 7. Toutefois, cette réflexion est encore à entreprendre (cf infra papier promis par B. VIENNE).

Les recherches d'anthropologie économique, et d'anthropologie historique semblent pour leur part appelées non seulement à entrer dans l'axe 7, mais encore à y jouer un rôle essentiel. L'une des originalités de l'axe 7 tel qu'imaginé dans le "rapport" devrait être en effet d'entreprendre des réflexions de niveau global, à partir de matériaux apparemment ponctuels parce que ces matériaux sont sinon les seuls du moins les plus aptes à révéler les interactions dynamiques entre faits sociologiques, politiques et économiques. Ce problème des liaisons et du passage entre phénomènes et observations ponctuels d'une part, phénomènes et diagnostics globaux d'autre part, constitue pour l'axe 7 un domaine privilégié

de recherche et de réflexion. D'autres recherches, menées elles aussi dans le cadre de l'axe 7, se situeraient bien entendu prioritairement, voire exclusivement au niveau global, et même se donneraient pour objet de reconnaître où commence ce niveau global, c'est-à-dire quels sont les mécanismes qui ne jouent qu'à ce niveau.

Ces propositions soulèvent de nombreuses discussions, tournant autour d'une interrogation : les modèles de développement reposent-ils sur des techniques, sur une économie, subordonnant le social et le culturel ? Ou les formes économiques et techniques sont-elles "noyées" elles-mêmes dans le social et le culturel, qui les "pilotent" autant qu'ils en sont contraints ?

Le débat reste ouvert. A. MARLIAC et L. PERROIS y remettent sur le champ une contribution écrite. B. VIENNE doit incessamment remettre un papier sur de nouvelles approches et de nouveaux champs de recherches en anthropologie. J. LOMBARD remettra également un papier sur ce qu'est et ce que peut être l'anthropologie.

3. SUITES A DONNER

L'ensemble du groupe de travail s'accorde sur l'intérêt de l'axe 7, et sur de nombreuses propositions concernant son principe, les problèmes de recherche à traiter, les moyens et l'organisation souhaitables.

Il lui apparaît nécessaire que l'information soit rapidement étendue dans l'ORSTOM, et que les débats en cours s'y poursuivent et s'y approfondissent. Il reste à réaliser certaines remises en perspective ; il reste à préciser une stratégie de mise en place de l'axe (choix d'actions et de travaux prioritaires, définition d'un plan de développement de l'axe, manifestation de leur intérêt par les personnes ou les équipes qui envisagent des travaux concernant l'axe). Cinq papiers importants sont prévus à court terme, pour enrichir le dossier, et soutenir de prochains débats.

Il y aura donc nécessité absolue de disposer d'un lieu (à trouver très prochainement), non définitif certes, mais doté d'un secrétariat, de moyens de diffusion, de reproduction, de communication, pour soutenir la dynamique qui vient de se constituer.

Compte-rendu
des journées d'études
de l'O.R.S.T.O.M.

Paris, 6-10 Juillet 1982

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE MER